



ACTUALITÉ

## Voici les quatre communes lauréates 2022 de la « France moche »

Par Sarah CAILLAUD

Pour la troisième année, l'association Paysages de France publie son palmarès des communes qu'elle juge laides en France. Le choix de cette association, qui lutte pour la sauvegarde des paysages, repose sur la présence disgracieuse de panneaux publicitaires. Pour cette édition, elle a décerné quatre prix à des sites envahis par les réclames. Voici les (malheureux) lauréats 2022.

S'il est un concours que les communes ne veulent surtout pas gagner, c'est sans doute celui-là. Chaque année, l'association **Paysages de France**, qui lutte contre toutes les atteintes aux paysages et au cadre de vie et contre toutes les formes de pollution, notamment visuelles, décerne ses prix de la « France moche ». Elle choisit ses gagnants parmi des photos « moches » de paysages remplis de panneaux publicitaires, que ce soit dans des zones commerciales ou dans la nature, que ses adhérents lui envoient partout en France.

« **Le beau, le moche, c'est bien sûr subjectif. À chacun donc d'ouvrir les yeux et de porter son propre regard sur les lieux retenus. Il ne s'agit pas d'un classement des villes les plus moches, mais de quatre endroits de France, dans quatre communes de France qui, pour nous, représentent un peu de la France moche** », précise l'association qui milite contre la prolifération de l'affichage publicitaire et des enseignes.

### Le palmarès 2022

C'est une avenue (l'avenue des Loisirs) à Moussac dans le **Gard** qui a reçu cette année, le Prix de la campagne publicitaire. « **Une avenue qui porte bien son nom : la lecture de tous ces panneaux permet aux automobilistes de ne pas s'endormir au volant et d'avoir tout « loisir » de choisir une activité. Bien vu !** » commente l'association sur son site.



L'avenue des Loisirs, à Moussac dans le Gard, a reçu le Prix de la campagne publicitaire, pour son mur garni de réclames. (Photo : Paysages de France 2022)

C'est une zone commerciale « **assez banale, comme on en trouve partout en France** », qui s'est vu décerner le Prix de la (triste) banalité. Il s'agit d'Aubièrre dans le **Puy-de-Dôme**.



« **Symbole de la plupart des zones commerciales de France** » où fleurissent les panneaux publicitaires, Aubièrre dans le Puy-de-Dôme a reçu le Prix de la (triste) banalité. (Photo : Paysages de France 2022)

« **Trois doses de whisky, une dose de SUV : merci à la commune de Saint-Paul de nous offrir ce cocktail !** » C'est avec cette phrase ironique que l'association a récompensé la Chaussée royale, à Saint-Paul sur **l'île de la Réunion**. Pour ses trois réclames identiques pour une marque d'alcool, la commune a reçu le Prix de l'agression du paysage « en Réunion ».



Difficile de manquer cette publicité pour le Whisky qui s'affiche en trois exemplaires sur la Chaussée royale, à Saint-Paul sur l'île de la Réunion. Il lui vaut le Prix de l'agression du paysage « en Réunion ». (Photo : Paysages de France 2022)

Enfin, **Villard-de-Lans** est moquée pour son « **indispensable panneau numérique qui nous informe que nous sommes bien à Villard-de-Lans, qu'il est 16 h 35 et qui... nous montre le paysage qu'on pourrait voir s'il n'était pas là !** ». La station alpine a ainsi reçu le Prix de la « mise en lumière » du paysage.

### Une volonté de faire réagir

L'idée de l'association « **n'est pas de stigmatiser telle ou telle commune, mais bien de mettre en évidence des atteintes à des paysages urbains** » et « **d'ouvrir les yeux de ceux et celles qui semblent se voiler la face au nom du progrès et de la modernité devant des zones commerciales tentaculaires, des rues saturées de panneaux publicitaires ou une bétonisation galopante...** ». Elle souhaite aussi montrer qu'il est « **possible de remédier simplement à ce qui dénature ces paysages du quotidien** ».

Preuve en est deux **lauréats 2021** ont réagi après avoir été primés l'an passé. Dambach-la-Ville, en Alsace, a retiré le panneau décrié, installé tout près d'un monument historique.

### Plainte d'une commune

À Montalieu-Vercieu, en Isère, autre commune pointée du doigt lors du précédent concours, les panneaux illégaux d'entrée de ville ont également été retirés à la demande de l'association. Toutefois, le maire de cette bourgade de 3500 habitants n'a pas fait la démarche de bon cœur et en a profité pour porter plainte pour atteinte à l'image.

Une première pour l'association : « **Notre palmarès n'est pas un classement. Nous n'avons pas la prétention de dire qu'une ville est la plus moche de France. C'est un concours bon enfant, que nous organisons avec humour sur la base de photos qui parlent d'elles-mêmes. Nous prévenons d'ailleurs les maires avant la publication du palmarès et leur proposons nos conseils si besoin** » précise à *l'édition du soir* le président Laurent Fetet.

Une démarche qui ne passe toujours pas un an après, à la mairie de Montalieu-Vercieu. « **Nous sommes un village en pierre, labellisé une fleur, et vigilant sur la pollution visuelle. Ce prix a été un coup dur pour les administrés. L'association organisatrice n'en mesure pas l'impact. Dans l'inconscient collectif, nous avons été étiquetés village le plus moche de France. C'est ce que les gens sur le territoire ont retenu et ce qu'il reste sur Google quand on tape Montalieu-Vercieu** » déplore Elvire Babot Deshayes, la directrice générale des services, qui regrette aussi le procédé du concours.

« **Il n'y a pas de cahier des charges, ce classement se base sur l'appréciation d'une trentaine de photos par une douzaine de personnes. C'est un peu léger sur 36 000 communes !** »

Le premier magistrat de ce village à Lyon réclame donc 3,5 millions d'euros à l'association, soit 1 000 € par habitant, pour réparer le préjudice porté à l'image et la réputation de sa commune. L'affaire est en cours. Le jugement du tribunal de Grenoble est attendu pour fin décembre.